



Human Dimension Implementation Meeting

22 septembre - 3 octobre 2015

Séance de travail 8:

Etat de droit: prévention de la torture

La Suisse souhaite faire deux recommandations:

1. nous recommandons que les engagements de l'OSCE dans le domaine de la prévention de la torture soient renouvelés et renforcés par l'adoption d'une décision du Conseil ministériel à Belgrade.
2. nous recommandons également aux Etats participants de l'OSCE qui ne l'auraient pas encore fait de ratifier l'OPCAT et de créer un mécanisme national de prévention indépendant.